

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 17 décembre 2019 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE - G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

**Absents représentés** : M. IBARS par C. BRISSEIS - M. GROSSO par JC. ARAGON - J. HURTADO par L. FABRE - S. JEAN par W. BIGNON - S. BERBEZIER par G. REQUENA

**Absents** : S. SENEGA-SANCHEZ - F. PEREZ

**4. Budget Primitif 2020 budget annexe Gendarmerie (Annexe 2)**

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

Lors de la séance du 27 novembre 2019, le Conseil Municipal a voté un débat d'orientations budgétaires 2020 sur la base d'un rapport conformément aux dispositions prévues à l'article L.2312-1 du CGCT.

À partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2020 a été élaboré.

À noter que, suite au passage de la norme comptable M14 vers la norme M57, une maquette budgétaire spécifique sera annexée à la présente délibération. La colonne «pour mémoire budget précédent» est présentée au format M57 impliquant, dès lors, une ventilation des inscriptions budgétaires par chapitre différente de la version M14.

Par ailleurs, l'article L5217-10-6 du CGCT donne possibilité pour l'exécutif, dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Budget Primitif 2020 du budget annexe Gendarmerie qui se présente ainsi :

## FONCTIONNEMENT DEPENSES

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20/12/2019

**SLO**

ID : 034-213401508-20191217-DEL19\_12\_17\_04-DE

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2020	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 000,00	5 000,00	5 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
016	APA			
017	RSA / REGULATISATIONS DE RMI			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	0,00	0,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
Total des dépenses de gestion courante		12 000,00	5 000,00	5 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	133 000,00	130 000,00	130 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES			
022	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		145 000,00	135 000,00	135 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	111 230,40	121 231,00	121 231,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		111 230,40	121 231,00	121 231,00
TOTAL		256 230,40	256 231,00	256 231,00

## FONCTIONNEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2020	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
016	APA			
017	RSA /REGULARISATION DE RMI			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIV			
73	IMPOTS ET TAXES (hors 731)			
731	FISCALITE LOCALE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	256 230,40	256 231,00	256 231,00
Total des recettes de gestion courante		256 230,40	256 231,00	256 231,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		256 230,40	256 231,00	256 231,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00
TOTAL		256 230,40	256 231,00	256 231,00

## INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2020	VOTE
18	RSA			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		0,00	150 000,00	150 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	166 000,00	171 000,00	171 000,00
18	COMPTE DE LAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des dépenses financières		166 000,00	171 000,00	171 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		166 000,00	321 000,00	321 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00
TOTAL		166 000,00	321 000,00	321 000,00

## INVESTISSEMENT RECETTES

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20/12/2019

**SLO**

ID : 034-213401508-20191217-DEL19\_12\_17\_04-DE

Chap.	Libellé	Pour n°		VOTE
		Budget précédent	Budget Primitif 2020	
18	RSA			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	54 769,60	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165 166 ET 16449)	0,00	199 769,00	199 769,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		54 769,60	199 769,00	199 769,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBVENTIONS INVEST NON TRANSF			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT A DES PARTICIPATION			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		54 769,60	199 769,00	199 769,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	111 230,40	121 231,00	121 231,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
Total des recettes d'ordre d'investissement		111 230,40	121 231,00	121 231,00
TOTAL		166 000,00	321 000,00	321 000,00

Compte tenu de ces divers éléments, je vous invite à :

**Adopter** le Budget Primitif 2020 du Budget Annexe Gendarmerie tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	256 231,00	321 000,00	577 231,00
Recettes	256 231,00	321 000,00	577 231,00

**Préciser** que le présent Budget est voté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement,
- sous la norme comptable M57,

**Autoriser** l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**Autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**  
Où l'exposé de M. le Maire

Envoyé en préfecture le 20/12/2019  
Reçu en préfecture le 20/12/2019  
Affiché le 20/12/2019  
ID : 034-213401508-20191217-DEL19\_12\_17\_04-DE

**DELIBERE**  
**A LA MAJORITE**  
**(Contre : 3 voix)**

**Adopte** le Budget Primitif 2020 du Budget Annexe Gendarmerie tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	256 231,00	321 000,00	577 231,00
Recettes	256 231,00	321 000,00	577 231,00

**Précise** que le présent Budget est voté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement,
- sous la norme comptable M57,

**Autorise** l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

**Et ont, les membres présents,**  
**signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire,**

**Yves MICHEL**

